

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1931)
Heft: 9

Artikel: Chez Braunberger-Richebé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chez Braunberger-Richebé

Les établissements Braunberger-Richebé groupent les trois branches principales de l'industrie cinématographique : production, distribution et exploitation, sous la direction générale de M. Pierre Braunberger et Roger Richebé, deux personnalités très connues dans le monde cinématographique.



Les vastes studios Braunberger-Richebé, à Billancourt, sont équipés en sonore d'après les données les plus parfaites de la technique moderne. L'enregistrement Western-Electric est une garantie indéniable de bonne sonorisation. Les studios comportent plusieurs bâtiments et dépendances ainsi que plusieurs plateaux, ce qui permet une production rapide et intensive dans une ambiance technique parfaite.

Cette grande firme exploite et contrôle, en France, un nombre important de salles, qui ne cesse de s'étendre.

Notre petit pays a fait, à son tour, un

accueil chaleureux à cette production hors pair. Chacun se souvient de « La Route est Belle » le premier film parlant Braunberger-Richebé et, depuis, pour ne citer que quelques titres, autant de films, autant de succès ! « Les Amours de Minuit », unanimement reconnu par la presse suisse, comme étant la meilleure technique cinématographique. « La Prison en Folie », qui vient de faire passer au public genevois des moments de franche gaieté. Que dire du « Blanc et Noir », de Sacha Guitry, ce chef-d'œuvre qui passera la saison prochaine sur tous nos écrans et qui obtient actuellement, à Paris, en exclusivité dans la plus belle salle des Grands Boulevards, un succès inégalé.

Cette production, par sa variation : des drames, des comédies, des films gais, avec des artistes très connus et appréciés du public, obtiendra en Suisse le succès que méritent les établissements Braunberger-Richebé et leurs distributeurs pour la Suisse, la D. F. G., à Genève.



La première en Suisse de „L'Aiglon“

La grande superproduction dramatique et lyrique « L'Aiglon », réalisée pour les films Osso, par Tourjansky, d'après le chef-d'œuvre d'Edmond Rostand, vient d'être présentée pour la première fois en Suisse à l'« Apollo-Sonore » de Neuchâtel, où ce fut l'occasion d'un triomphe sans précédent.

Et chaque soir un public choisi se presse dans le grand établissement pour admirer la belle œuvre française, si bien que son expert directeur, M. Parietti, qui s'en est assuré l'exclusivité, se voit dans l'obligation de prolonger de sept jours ce magnifique spectacle d'art — chose rare, à Neuchâtel, pour une salle de 900 places !

C'est le cinquième film de la puissante firme « Osso », présenté en Suisse cette année : cinq films, cinq triomphes !

Rolle et Morges deviennent „sonore“

Voici Rolle et Morges qui ont désormais leurs cinémas sonores, grâce à deux heureuses initiatives de M. Louviot, de Morges, et de M. Marcel Manigley, de Rolle. La salle du Cinéma Central de Rolle a été très joliment transformée et remise à neuf ; les excellentes installations « Bauer-Sonore » y ont trouvé un nouveau succès. Joie générale, surtout pour le public de Rolle et des environs qui peut dès maintenant applaudir les plus récentes productions. A noter que dimanche après-midi un pensionnat de Lausanne a été jusqu'à Rolle pour voir ou revoir « Le Chemin du Paradis », la ravissante production de la Ufa. Quant au Cinéma de Morges, il est équipé par « Kinton », installation qui a aussi fait ses preuves.

La renaissance des films gais

Le public de langue française, ayant marqué, au cours des derniers mois, une indéniable préférence pour les films gais, les producteurs de Paramount n'ont pas hésité à aller au-devant de ses désirs en inscrivant sur le programme de leur nouvelle production une série de films essentiellement gais et spirituels.

Après « Chérie » et « Marions-Nous », voici « Un Homme en Habit », qui sera bientôt suivi de toute une série de films follement amusants, qui seront bien au goût du jour : « Marius », d'après la célèbre pièce de Marcel Pagnol ; « Côte d'Azur », d'après la brillante comédie de Georges Dolley et André Birabeau ; « Quand te Tues-tu ? » d'André Dahl ; « Le Cordon Bleu » de Tristan Bernard ; « Avec l'assurance » de Saint-Granier ; « La Chance » d'Yves Mirande ; « La Grande Duchesse » et « Le Garçon d'Étage » d'Alfred Savoir, sans parler d'une série de comédies délicieusement humoristique de Rip, Yves Mirande et d'Albert Willemetz, interprétées par les plus grandes vedettes comiques : Tramel, Koval, Noël-Noël, Paul Colline, Yvette Guilbert, Madeleine Guitty, etc.

Il est certain que ces films, d'un esprit essentiellement français, seront de nature à déridier les plus neurasthéniques...

UNE LEVÉE DE BOUCLIER

L'agitation est à son comble à Berlin et les journaux cinématographiques de Berlin publient, en première page et en gros caractères, des appels à la solidarité de toutes les branches de l'industrie pour attaquer de front le Magistrat de la ville qui, en dernière heure, a paralysé toute réduction de taxes.

La situation du marché se complique de plus en plus, car les affaires subissent au début de l'été un formidable ralentissement et il s'agit de se réveiller.

Un meeting de protestation a donc eu lieu auquel la presse politique fut invitée.

La Spio (Organisation des dirigeants) a publié, de son côté, un document disant qu'à l'occasion du meeting elle proteste contre l'iniquité avec laquelle l'administration traite les cinémas, tandis que les théâtres encaissent 70 millions de marks de subvention.

Les cinémas de Berlin ne demandent pas de faveur, mais ils ne veulent pas non plus être considérés comme des parias, s'écrie-t-elle.

De nombreux orateurs ont pris la pa-

role, dont M. Graf, au nom des loueurs qui sont à bout, dit-il, M. G. W. Pabst, au nom des fabricants, et cinq conseillers municipaux, au nom de leur parti respectif, l'ont secondé.

Deux résolutions furent prises pour être communiquées au Magistrat, au Conseil Municipal de Berlin (dont le vote favorable laissait prévoir une réduction), au Président de la Province de Brandebourg, aux Ministres de l'Intérieur et des Finances de la Prusse.

Première résolution :

Demande d'une réduction immédiate de 5 %, respectivement même taxe que les théâtres ;

Délai sans intérêts accordé au paiement des taxes relatives aux mois d'été.

Dégrèvements avec effet rétroactif à partir du 1er avril 1931.

Deuxième résolution :

Proposition de fermeture de tous les cinémas de Berlin en cas de refus et autorisation accordée au Comité de prendre les dispositions nécessaires pour mettre à exécution ce projet et d'en fixer la date.